



# FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Juillet 2010

## Rapport statistique des accidents du travail de 2009

---

### 1 Introduction

Le rapport statistique annuel des accidents du travail est réalisé sur la base des éléments provenant de la déclaration d'accident et des informations relatives à l'indemnisation par les assureurs. Ces données sont stockées dans la base de données du Fonds des accidents du travail alimentée par flux électroniques. Les éléments de la déclaration ainsi que les informations relatives à la prise en charge ou non de l'accident et à l'indemnisation de l'incapacité temporaire sont communiquées à la banque de données du Fonds quasi en temps réel, au rythme de la gestion journalière de l'entreprise d'assurances. Les données relatives aux paiements ainsi qu'aux taux réservés au 31 décembre sont communiquées au Fonds par les entreprises d'assurances avant la fin du mois de février qui suit l'année de l'exercice.

Les données en matière d'emploi, exprimées dans ce rapport en heures d'exposition aux risques, sont calculées sur la base des nombres d'équivalents temps plein déclarés par les employeurs à l'ONSS dans le cadre de la Dmfa.

Depuis 2007, les services sont en mesure de publier les statistiques annuelles des accidents du travail à la fin du premier semestre suivant l'année considérée. La mise en place en 2005 du système LEA (Liaison Electronique Accidents du travail entre les entreprises d'assurances, le FAT et le secteur de la sécurité sociale) n'est évidemment pas étrangère à cette publication des statistiques annuelles plus hâtive que par le passé.

### 2 168.201 accidents du travail en 2009

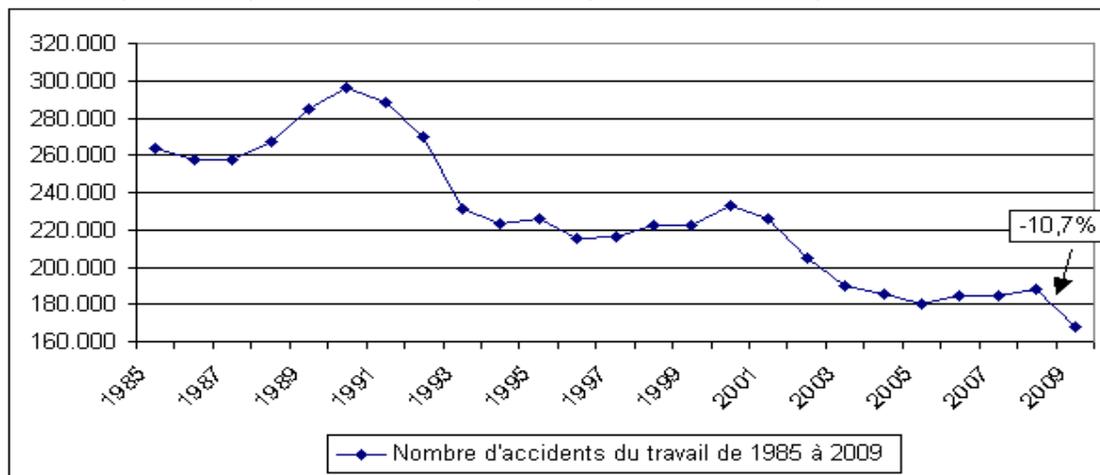
#### 2.1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ACCIDENTS DE 1985 À 2009

Les premiers effets de la crise économique sur l'emploi se sont fait sentir au courant du quatrième trimestre de 2008. La diminution de l'emploi, à l'exception notable du secteur de la santé humaine et de l'action sociale, a touché au cours de ce trimestre l'ensemble du secteur privé à des degrés divers. C'est dans le secteur des industries manufacturières que la baisse du volume de l'emploi avait été la plus importante (-3,3% d'équivalents temps plein). La contraction de l'emploi, et donc de l'exposition au risque d'accidents, a évidemment eu un effet mécanique sur l'évolution du nombre des accidents qui a commencé à baisser dès la fin de 2008 (-4,4% d'accidents entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2008 dans le secteur des industries manufacturières (Doc CG/6/09/104).

En 2009, le nombre d'heures prestées par les travailleurs de l'ensemble du secteur privé a été inférieur de 4% par rapport à 2008. Cette diminution a eu l'effet attendu mais amplifié sur

le nombre des accidents du travail: - 10,7% par rapport à 2008. La rupture avec la tendance générale des six années précédentes apparaît manifestement dans le graphique 1.

Graphique 1 : Evolution du nombre des accidents du travail (lieu et chemin de travail confondus) de 1985 (263.966 accidents) à 2009 (168.201 accidents)

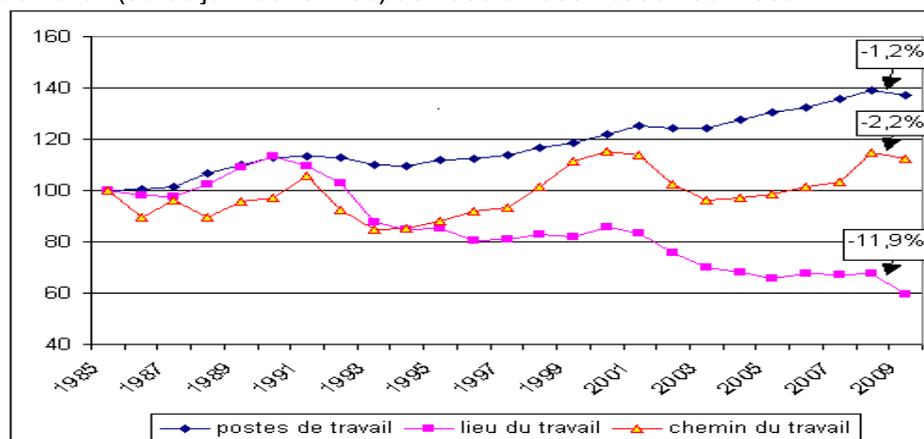


## 2.2 145.546 ACCIDENTS SUR LE LIEU DU TRAVAIL ET 22.655 ACCIDENTS SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL EN 2009

### 2.2.1 Fréquence des accidents

L'évolution du nombre des accidents du travail n'est pas semblable selon que l'on examine la situation sur le lieu du travail ou sur le chemin du travail. Le graphique 2 présente l'évolution depuis 1985 (en base 100) des accidents sur le lieu du travail, des accidents sur le chemin du travail et de l'emploi exprimé en nombre de postes de travail<sup>1</sup> au 30 juin. En 2009, on a enregistré 19.580 accidents en moins que l'année précédente sur le lieu du travail (-11,9%) et 519 accidents en moins sur le chemin du travail (-2,2%)

Graphique2 : Evolution des accidents sur le lieu du travail et sur le chemin du travail et des postes de travail (au 30 juin de l'année) de 1985 à 2008 - base 100=1985

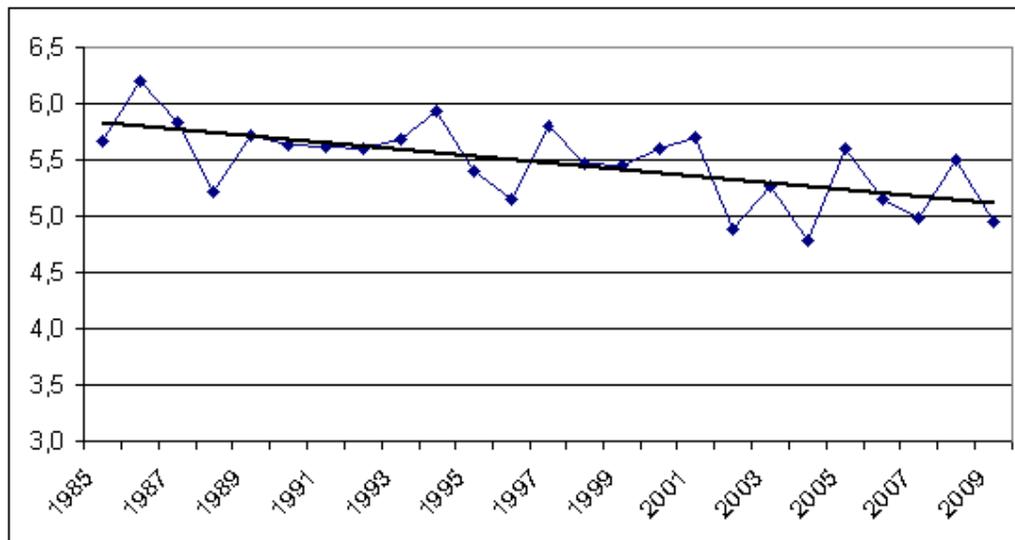


<sup>1</sup> Les données de l'emploi exprimées en équivalents temps plein ne sont disponibles qu'à partir de 2000.)

## 2.2.2 Gravité des accidents

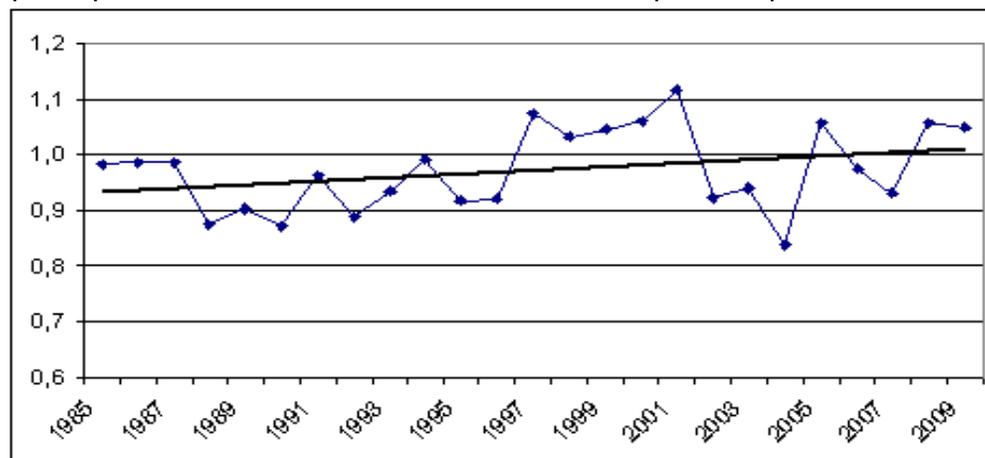
Les accidents mortels et les accidents pour lesquels les assureurs constituent une provision sur la base d'une prévision d'incapacité permanente à terme constituent un indicateur de la gravité de la situation en la matière. L'évolution du nombre de ces accidents par 1000 postes de travail peut renseigner sur la tendance. A la lecture des graphiques 3 et 4, il apparaît que depuis 1985, l'évolution relative des accidents sur le lieu du travail est légèrement à la baisse. On est passé de plus ou moins 6 accidents graves par 1.000 postes de travail au début de la période à 5 accidents graves en 2009.

Graphique 3 : Nombre d'accidents sur le lieu du travail mortels ou avec prévision d'incapacité permanente au 31/12 de l'année de l'accident par 1000 postes de travail



Sur le chemin du travail, l'évolution est plutôt à la hausse au cours de la période observée. Le nombre d'accidents graves par 1.000 postes de travail est légèrement supérieur à 1 par 1.000 postes de travail en 2009.

Graphique 4 : Nombre d'accidents sur le chemin du travail mortels ou avec prévision d'incapacité permanente au 31/12 de l'année de l'accident par 1000 postes de travail



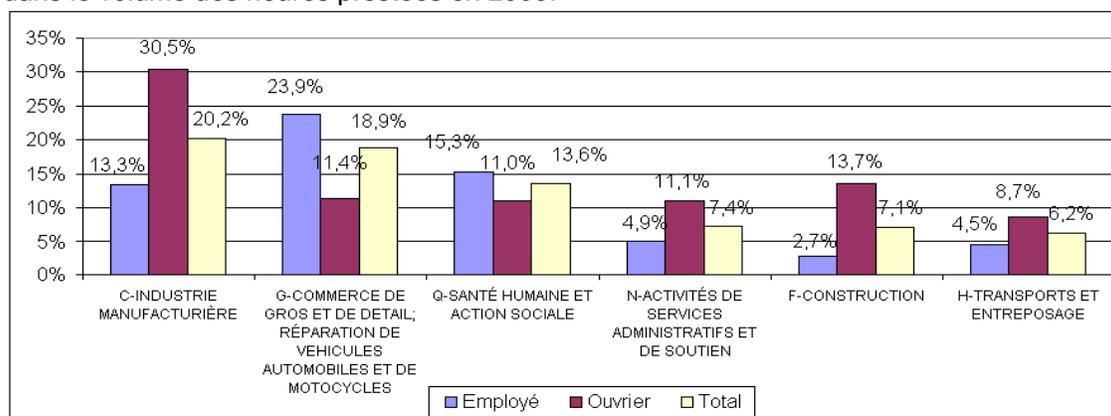
## 2.3 RUPTURE DE LA TENDANCE ENTRE 2008 ET 2009 : EFFET DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR L'EMPLOI ET SUR LES ACCIDENTS SURVENUS SUR LE LIEU DU TRAVAIL

### 2.3.1 Secteurs d'activités

Si la diminution de l'emploi en 2009 a eu une répercussion du même ordre sur le nombre des accidents sur le chemin du travail, il n'en est pas de même sur le lieu du travail où l'impact a été multiplié. L'effet amplificateur de la diminution de l'emploi sur la baisse des accidents peut-il s'expliquer par le fait que les pertes d'emploi se seraient produites essentiellement dans les secteurs où la fréquence d'accident est la plus élevée ?

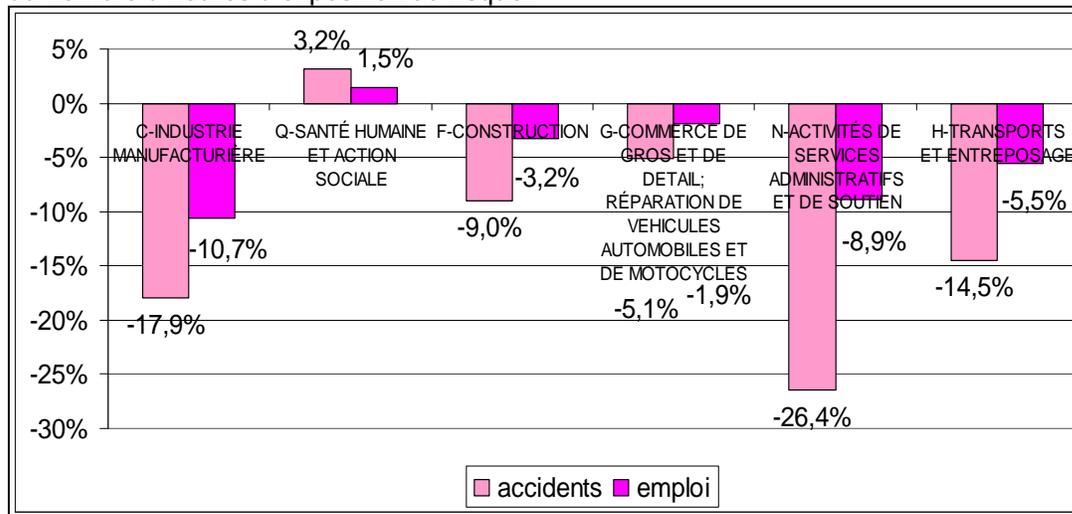
Rien n'est moins sûr. Observons la situation dans les 6 secteurs d'activités les plus importants. Ces 6 secteurs, repris dans le graphique 5, représentent, en 2009, 87,1% des accidents du travail et 73% % des heures d'exposition au risque. Le graphique est ordonné de manière dégressive sur la base de l'importance des heures prestées par l'ensemble des travailleurs, ouvriers et employés confondus.

Graphique 5 : Distribution des 6 principaux secteurs économiques en 2009 selon leur part dans le volume des heures prestées en 2009.



Dans le graphique 6 qui renseigne l'accroissement ou la diminution en pourcentage, entre 2008 et 2009, des accidents du travail et des heures d'exposition au risque, on constate qu'à l'exception du secteur de la santé humaine et de l'action sociale (Section Q), tous les autres secteurs ont vu baisser en 2009 leur volume d'emploi et, dans une proportion supérieure parfois très importante comme dans les activités de services (Section N), le nombre des accidents du travail.

Graphique 6 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents sur le lieu du travail et du nombre d'heures d'exposition au risque.



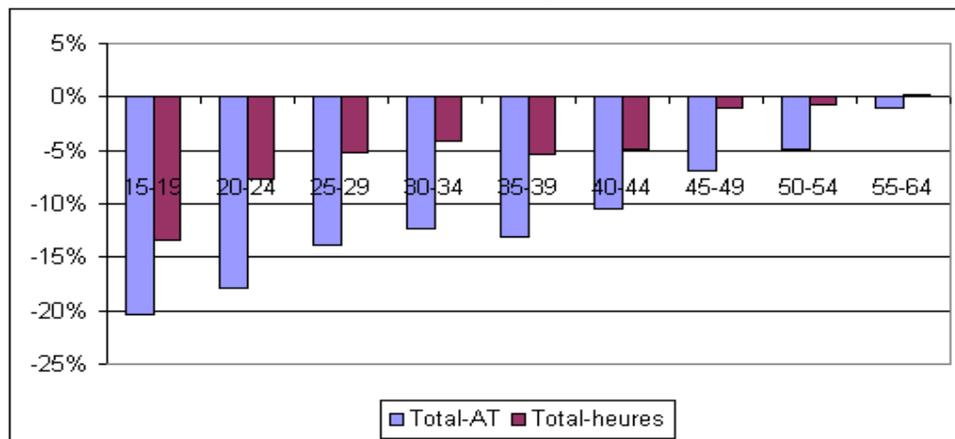
On observe donc que, lorsque l'emploi diminue dans un secteur, le nombre des accidents du travail diminue avec davantage d'intensité. Par contre, dans le secteur de la santé et l'action sociale qui, contrairement aux autres secteurs, a vu sa population augmenter, le nombre d'accidents du travail a cru encore davantage.

### 2.3.2 Caractéristiques des travailleurs : âge, genre, catégorie professionnelle

Partant du principe que, si chaque travailleur encourait un risque identique d'accident, l'évolution à la baisse ou à la hausse de l'emploi entraînerait un mouvement similaire du même ordre des accidents du travail, nous avons examiné l'évolution de l'emploi et des accidents entre 2008 et 2009 en fonction des variables suivantes : l'âge, le genre et la catégorie professionnelle des travailleurs et des victimes d'accidents du travail.

Comme on peut l'observer dans le graphique 7, la diminution de l'emploi a été plus importante chez les travailleurs de moins de 25 ans. Cette diminution est relativement semblable, autour de moins 5%, entre 25 et 44 ans. Elle devient presque nulle à partir de 45 ans pour atteindre un léger boni chez les travailleurs de 55 à 64 ans (+0,2%).

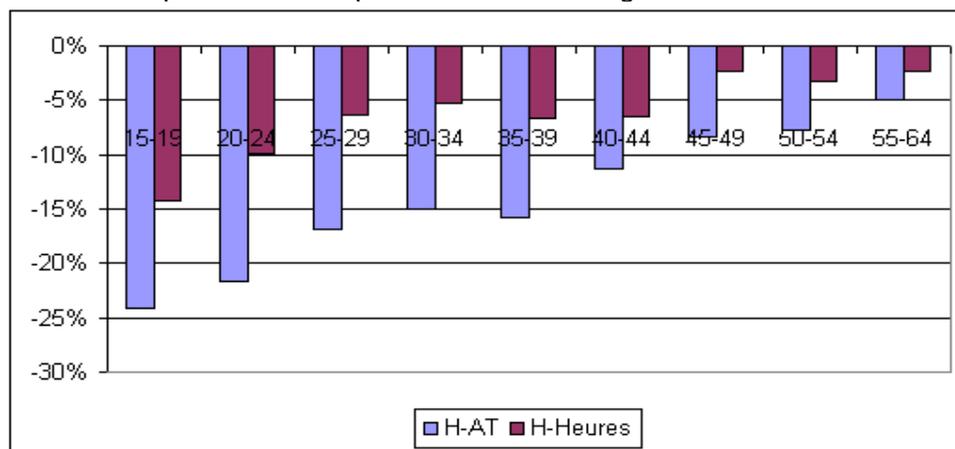
Graphique 7 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents du travail et du nombre d'heures d'exposition aux risques en fonction de l'âge



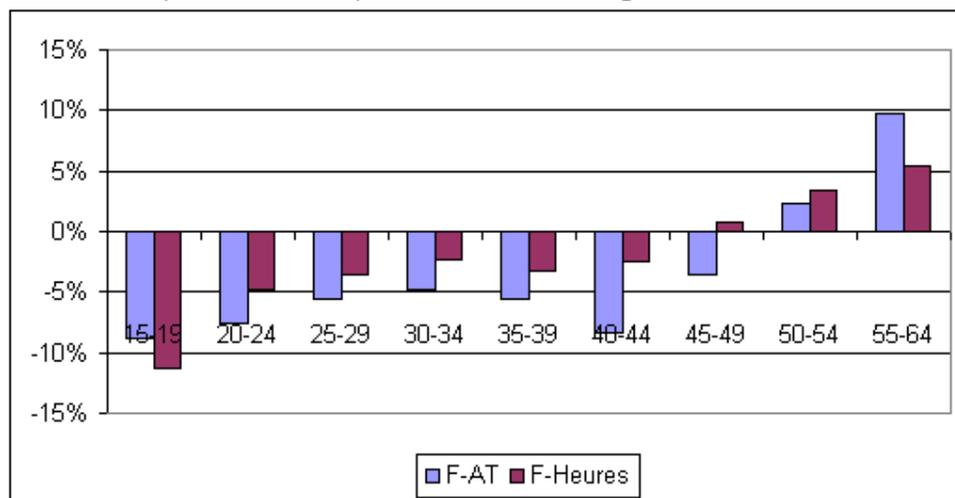
Il en est de même de l'évolution des accidents du travail entre les deux années. Ce qui est remarquable c'est que, dans chaque classe d'âge, la diminution des accidents est plus forte que celle de l'emploi. La diminution des accidents est de 1,5 fois à 3 fois plus importante que la diminution de l'emploi entre 15 et 44 ans.

La situation des **hommes** et des **femmes** diverge sur deux points. Chez ces dernières, l'emploi a augmenté en 2009 à partir de la tranche d'âge 45-49 ans et la tendance observée jusqu'alors (diminution relative des accidents supérieure à la diminution relative de l'emploi) s'est inversée pour la catégorie 55-64 ans : chez les aînées qui ont vu le nombre d'heures prestées augmenter de 5,5%, le nombre d'accidents s'est accru de près de 10% (graphique 9).

Graphique 8 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents du travail et du nombre d'heures d'exposition aux risques en fonction de l'âge - **Hommes**



Graphique 9 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents du travail et du nombre d'heures d'exposition aux risques en fonction de l'âge - **Femmes**

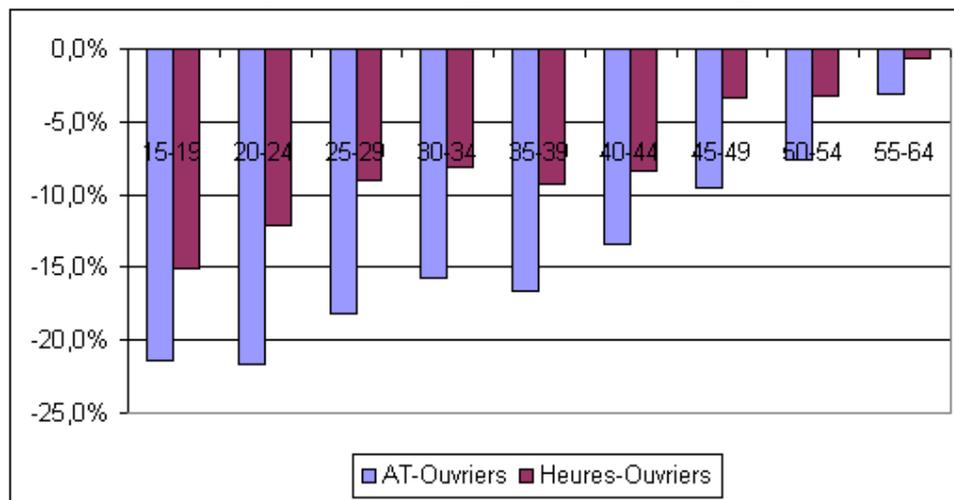


On observe un phénomène similaire avec les **catégories professionnelles**.

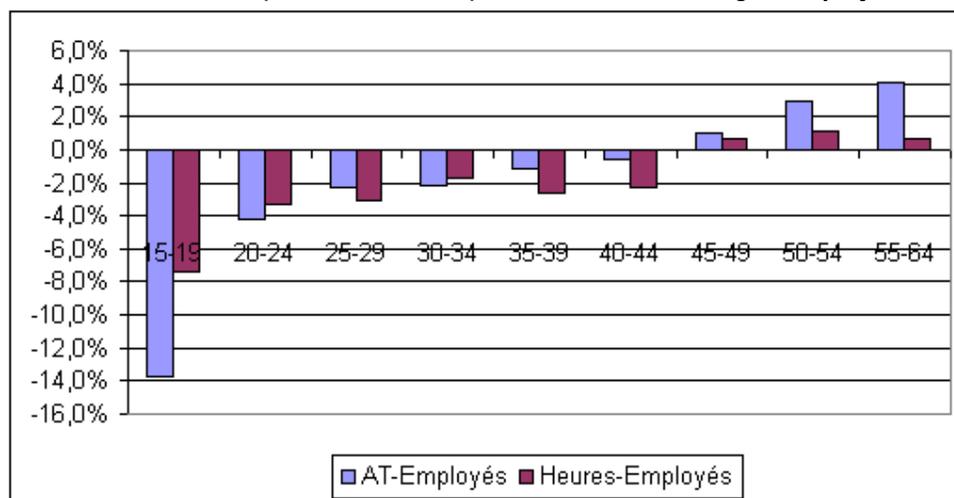
Chez les ouvriers, la diminution des accidents et des heures prestées concerne toutes les classes d'âge. Le rapport entre ces deux évolutions à la baisse reste relativement constant, la diminution des accidents étant plus prononcée que la baisse de l'emploi (graphique 10).

Chez les employés au contraire, l'image est moins nette, bien que la relation entre accidents et emploi soit évidente. Il est à remarquer cependant que le nombre d'heures prestées commencent à croître à partir de la classe d'âge 45-49 ans et que l'augmentation relative des accidents est supérieure à l'augmentation de l'emploi pour les travailleurs plus âgés (graphique 11).

Graphique 10 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents du travail et du nombre d'heures d'expositions aux risques en fonction de l'âge- **Ouvriers**



Graphique 11 : Evolution entre 2008 et 2009 du nombre des accidents du travail et du nombre d'heures d'expositions aux risques en fonction de l'âge- **Employés**



La crise économique a eu un impact sur l'emploi : la diminution de l'emploi a touché toutes les classes d'âge chez les ouvriers dont 74% des heures prestées l'ont été par des hommes. Chez les employés dont les heures de prestations sont partagées de manière égale entre les hommes et les femmes, cette baisse de l'emploi a concerné les travailleurs de moins de 45 ans.

On souhaiterait connaître avec plus de précision quels types de travailleurs ont été davantage touchés par la crise de l'emploi.

L'évolution du nombre d'accidents du travail selon le type de profession (Tab. 4.2.1) peut aider à répondre à cette question : si on compare la distribution des professions de 2008 et de 2009, on constate que les diminutions les plus importantes concernent les soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpentes métalliques et assimilés (-33,4%), les manœuvres des industries manufacturières (-30,5%) et les manœuvres des transports et manutentionnaires (-20,4%).

L'ancienneté dans l'entreprise (Tab. 4.3.1) peut également servir d'indicateur quant au type de travailleurs qui ont pâti plus que d'autres de la crise : en 2008, les travailleurs qui avaient moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise représentaient 34,9% des accidentés. En 2009, ce type de travailleurs ne représente plus que 30,4% des accidentés, ce qui laisse entendre que ce sont les travailleurs entrés le plus récemment dans l'entreprise, le plus souvent des jeunes travailleurs, qui ont davantage été touchés par les pertes d'emploi.

## 2.4 LA GRAVITÉ DES ACCIDENTS EN 2009

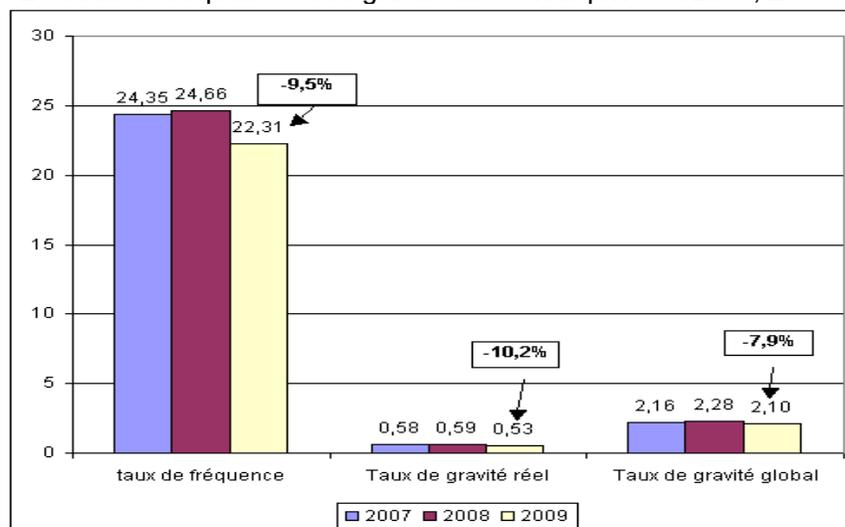
### 2.4.1 Taux de fréquence et de gravité du secteur privé

Comme on l'a vu dans le graphique 3, le nombre d'accidents mortels ou avec prévision d'incapacité permanente par 1000 postes de travail a diminué en 2009 par rapport à 2008. Si cet indicateur établi sur la base des prévisions des assureurs quant à l'issue du règlement des accidents (incapacité permanente ou non) peut s'avérer utile pour déterminer des tendances à long terme, son imprécision le rend moins fiable pour comparer l'évolution d'une année à l'autre.

En 2009, il est cependant confirmé par la comparaison entre les taux de fréquence et de gravité des accidents sur le lieu du travail de 2009 et des deux années précédentes<sup>2</sup>. Le taux de fréquence des accidents de 2009 a diminué de 9,5% par rapport à 2008. La diminution de la fréquence s'accompagne d'une diminution du taux de gravité réel qui prend en compte l'incapacité temporaire occasionnée par les accidents (-10,2%) et d'une diminution du taux de gravité global dont le calcul intègre, outre l'incapacité temporaire, les pourcentages d'incapacité permanente prévus et les accidents mortels (-7,9%)

<sup>2</sup> Les taux des 3 dernières années sont établis sur la même base en matière d'emploi, à savoir les heures d'exposition aux risques calculées sur toute l'année, et non plus au 30 juin comme c'était le cas auparavant.

Graphique 12 : Taux de fréquence et de gravité du secteur privé en 2007, 2008 et 2009



Il est à noter que pour permettre une stricte comparaison entre les taux des 3 années, le nombre des heures d'exposition aux risques des étudiants dont le travail n'est pas soumis aux cotisations ordinaires de l'Onss n'a pas été pris en considération dans le calcul des taux de 2009, ne l'ayant pas été au cours des deux autres années.

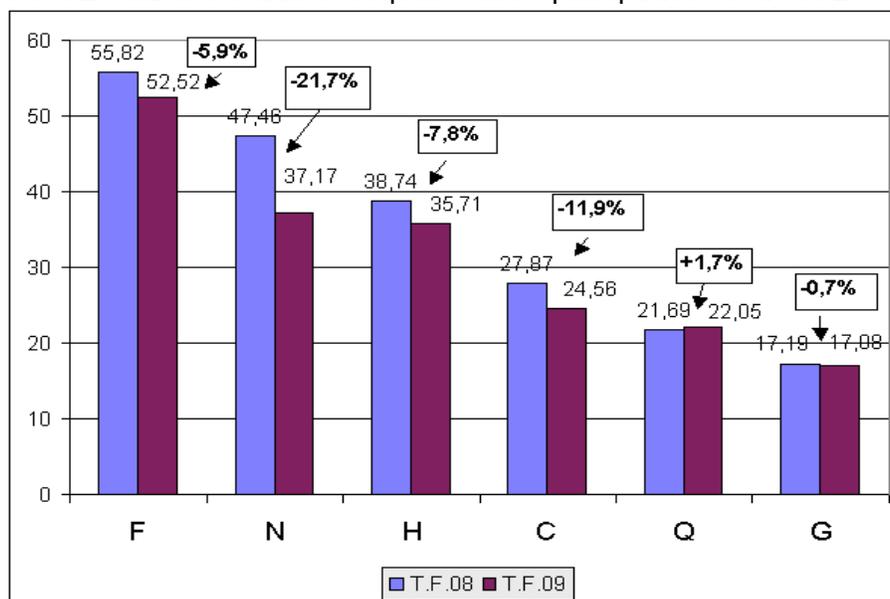
Les taux calculés pour 2009 sur la base de l'ensemble des heures prestées dans le secteur privé, y compris celles des étudiants (1,2% de l'emploi total en 2009), sont les suivants (voir Tab 14.1 des tableaux statistiques) :

- Taux de fréquence : 22,04
- Taux de gravité réel : 0,52
- Taux de gravité global : 2,07

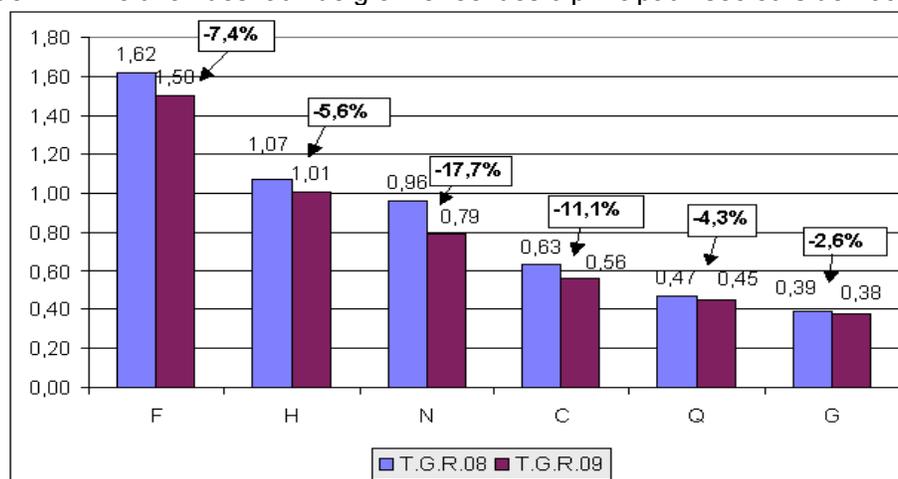
#### 2.4.2 Taux de fréquence et de gravité dans les 6 principaux secteurs d'activités

Le graphique 6 présente l'évolution des accidents du travail entre 2008 et 2009 dans les 6 principaux secteurs d'activités. Les graphiques 13 à 15 présentent l'évolution entre les deux années des différents taux de ces secteurs

Graphique 13 : Evolution des taux de fréquence des 6 principaux secteurs de 2008 à 2009



Graphique 14 : Evolution des taux de gravité réel des 6 principaux secteurs de 2008 à 2009



Graphique 15 : Evolution des taux de gravité global des 6 principaux secteurs de 2008 à 2009

